



ÉCHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGI - Cadastre
Données 2014

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tél : 02 47 95 57 06
Fax : 02 47 95 57 16
Mail : contact@urban-49.fr

4.C

| | |
|-------------|--|
| UH | Zone urbanisée à vocation mixte (habitat, équipements, activités) correspondant aux extensions récentes des parties urbanisées de la commune au sein de laquelle l'implantation des constructions est moins spécifiquement réglementée |
| UE | Zone urbanisée à vocation d'équipements |
| UY | Zone urbanisée à vocation d'activités |
| UYB | Secteur au sein duquel seuls les aménagements liés à la gestion des eaux pluviales sont autorisés |
| 2AUh | Secteur à urbaniser à long terme à vocation d'habitat |
| 2AUy | Secteur à urbaniser à long terme à vocation d'activité |
| A | Zone agricole correspondant aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles, au sein de laquelle seules sont autorisées les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole |
| Ad | Secteur identifiant les terrains de stockage de déchets des travaux publics |
| Ae | Secteur identifiant la station d'épuration et déchetterie |
| N | Zone naturelle et forestière correspondant aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique, écologique, soit de leur caractère d'espaces naturels |
| NI | Secteur identifiant le plan d'eau du Cormier et l'aire de loisirs du Champ Blanc ne permettant que des aménagements légers dans le respect du caractère naturel des lieux |

| | |
|--|---|
| | Halle constituante de la Trame Verte et Bleue protégée au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme |
| | Terrains cultivés préservés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme |
| | Zone humide constituante de la Trame Verte et Bleue protégée au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme |
| | Espace boisé classé (EBC) |
| | Petit patrimoine protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme |
| | Bâtiment pouvant faire l'œuvre d'un changement de destination |
| | Emplacement réservé |
| | Canalisation de transport de gaz |
| | Zone de dangers très graves |
| | Zone de dangers graves |
| | Zone de dangers significatifs |
| | Pour information : Terrain de passage permettant une halte de courte durée |
| | Pour information : Zone humide impactant les choix de projet d'aménagement |
| | Pour information : périmètre inconstructible de 100m autour de la station d'épuration |
| | Entité archéologique (Eglise) |

| Liste des emplacements réservés | | | |
|---------------------------------|--|----------------------|--------------------|
| N° | Désignation | Bénéficiaire | Surface |
| 1 | Aménagement d'une voie de desserte et d'un espace de stationnement | Commune des Cerqueux | 2270m ² |

